



Procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Du Tennis Club de Barr, le 11 Décembre 2020

Election du Comité Directeur

Présence à l'assemblée générale

Membres actifs présents avec droits de vote : 16

Procurations vérifiées : 0

Nombre de voix autorisées : 16

Comité de direction élu

Président :	Olivier Degermann	16 voix pour
Vice-président :	Christine Volien	16 voix pour
Trésorier :	Hélène Schaal	16 voix pour
Secrétaire :	Frédérique Czaja	16 voix pour
Adhésions :	Christine Volien	16 voix pour
Animation :	Christophe Grabenstaetter	16 voix pour
Vérificateurs aux comptes :	Annelise Rietsch/ Laurent Goppert	16 voix pour

Durée du mandat

Le nouveau comité est mandaté pour un an à savoir jusqu'à la prochaine assemblée générale qui devra se tenir avant fin décembre 2021.

Le renouvellement se fera au minimum par tiers suivant les statuts.

Approbation des comptes et pouvoir de signature

Les comptes de l'exercice 2019-2020 ont été approuvés à l'unanimité soit 16 voix.

Le pouvoir de signature a été reconduit en faveur du président, Olivier Degermann et du trésorier, Hélène Schaal sans limite d'engagement.

Les comptes ont été reconnus sincères et validés par Annelise Rietsch et Eric Folzer. La vérification des factures s'est faite par sondage.

C.F.
G.C.
MS
C.V.

Droits d'inscriptions

Maintien des tarifs à leur niveau actuel.


Ces tarifs ont été votés à l'unanimité pour l'année prochaine.

Approbation de CR de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2019

Le CR de la précédente Assemblée Générale a été approuvé à l'unanimité des votants.

Lu et approuvé par les membres du comité de direction, le.....*23/12/2020*.....

Olivier Degermann


.....

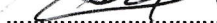
Hélène Schaal


.....

Frédérique Czaja


.....

Christine Volien


.....

Christophe Grabenstaetter


.....